

PFIZER ET PFIZER INTERNATIONAL OPERATIONS

RECUEIL ET TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS EFFECTUES AU NIVEAU NATIONAL (FRANCE)

-

PROCEDURE INTERNE ET NOTICE D'INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DE VOS DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

La loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (dite « Loi Sapin 2 ») a créé un cadre juridique général pour le signalement et la protection du lanceur d'alerte. Cette loi a été modifiée par la loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte (transposant la Directive (UE) 2019/1937 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2019 sur la protection des personnes qui signalent des violations du droit de l'Union, ci-après la « Directive européenne sur les lanceurs d'alerte »), laquelle a été complétée par le décret n° 2022-1284 du 3 octobre 2022.

Il existe plusieurs façons de faire un signalement concernant la violation potentielle d'une procédure interne ou une réglementation. En plus du canal Groupe, vous permettant de faire un signalement via l'Assistance Téléphonique Compliance Globale de Pfizer (<https://pfizer.ethicspoint.com>) ou en contactant directement la Compliance de Pfizer (*Corporate Compliance Division*), vous pouvez faire un signalement au niveau France en contactant le représentant de People Experience pour la France (pour les questions liées aux Ressources Humaines) ou la Direction Compliance France (pour toutes les autres questions) (ci-après désigné par « **Signalement National** »).

Pfizer encourage les signalements en interne en premier lieu, soit via l'Assistance Téléphonique du Groupe, soit via le Signalement National, car cela permet de résoudre les préoccupations rapidement et efficacement.

Toutefois, bien que Pfizer vous encourage à faire vos signalements par l'un des canaux de signalement internes susmentionnés, vous avez également la possibilité de faire un signalement externe auprès :

- des autorités compétentes désignées en annexe du décret n° 2022-1284 du 3 octobre 2022 pour recueillir et traiter les signalements relevant de leur champ de compétence ;
- du Défenseur des droits : celui-ci vous orientera ensuite vers la ou les autorités compétentes susmentionnées les mieux à même d'en connaître ;
- de l'autorité judiciaire ;
- d'une institution, d'un organe ou d'un organisme de l'Union européenne compétent pour recueillir des informations sur des violations relevant du champ d'application de la Directive européenne sur les lanceurs d'alerte.

Pfizer – Société par Actions Simplifiée au capital de 47 570 € dont le siège social est situé 23-25 avenue du Docteur Lannelongue
75014 Paris - locataire-gérant de Pfizer Holding France
RCS PARIS 433 623 550 – SIREN 433 623 550 – SIRET 433 623 550 00020 – N° TVA intra-communautaire : FR 73 433 623 550

-

Pfizer International Operations – Société par Actions Simplifiée au capital de 43 000 € dont le siège social est situé 23-25 avenue du
Docteur Lannelongue 75014 Paris
RCS Paris 491 295 671 – SIRET 491 295 671 00011 – N° TVA intra-communautaire : FR 58 491 295 671

Qui peut utiliser le canal de Signalement National ?

Le canal de Signalement National est accessible aux personnes suivantes :

- Les membres du personnel de Pfizer ou de Pfizer International Operations, les anciens employés, lorsque les informations objets du signalement ont été obtenues dans le cadre de cette relation de travail et les personnes qui se sont portées candidates à un emploi au sein de Pfizer ou Pfizer International Operations, lorsque les informations objets du signalement ont été obtenues dans le cadre de cette candidature ;
- Les actionnaires, les associés et les titulaires de droits de vote au sein de l'assemblée générale de Pfizer ou de Pfizer International Operations et les personnes appartenant à l'organe d'administration, de direction ou de surveillance de Pfizer ou de Pfizer International Operations ;
- Les collaborateurs extérieurs et occasionnels de Pfizer ou de Pfizer International Operations ;
- Les cocontractants de Pfizer ou de Pfizer International Operations, leurs sous-traitants et lorsqu'il s'agit de personnes morales, les membres de l'organe d'administration, de direction ou de surveillance de ces cocontractats et sous-traitants ainsi que les membres de leur personnel.

Lorsque les informations n'ont pas été obtenues dans le cadre d'activités professionnelles, vous devez en avoir eu personnellement connaissance.

Quelle est la procédure de Signalement National ?

Vous pouvez faire un Signalement National en contactant votre représentant People Experience pour la France (pour les questions liées aux Ressources Humaines) ou votre contact de la Direction Compliance France (pour toutes les autres questions) par courrier électronique à l'adresse suivante : lanceuralerte.france@pfizer.com . Si vous préférez, vous pouvez solliciter un entretien afin de faire votre signalement à l'oral et en personne.

Nous vous encourageons à vous identifier lorsque vous faites un signalement, car connaître votre identité peut nous permettre d'enquêter plus facilement sur les violations présumées de la loi ou des politiques ou procédures internes à l'entreprise. Cependant, vous pouvez également faire un signalement anonyme.

Votre signalement doit porter sur des faits observés dans le cadre de vos activités professionnelles ou dont vous avez eu personnellement connaissance et qui sont susceptibles de constituer un crime, un délit, une menace ou un préjudice pour l'intérêt général, une violation ou une tentative de dissimulation d'une violation d'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France, d'un acte

unilatéral d'une organisation internationale pris sur le fondement d'un tel engagement, du droit de l'Union Européenne, de la loi ou du règlement.

- Concrètement, il peut s'agir de problèmes d'intégrité financière et commerciale, par exemple liés à la comptabilité, aux contrôles comptables internes, aux questions d'audit, aux pots-de-vin et à la corruption, à la criminalité bancaire et financière ;
- violations du droit communautaire, notamment concernant les marchés publics, les services, produits et marchés financiers, la prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme, la sécurité des produits, la sécurité des transports, la santé publique, la protection de l'environnement, la protection des consommateurs, la radioprotection et la sûreté nucléaire, la sécurité alimentaire, la santé et le bien-être des animaux, la protection de la vie privée, la protection et la sécurité des données, les violations portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union Européenne ou relatives au marché intérieur (par exemple, les règles en matière de concurrence et d'aides d'État).

En revanche, le signalement de faits, information et documents dont la révélation ou la divulgation est interdite par les dispositions relatives au secret de la défense nationale, au secret médical, au secret des délibérations judiciaires, au secret de l'enquête ou de l'instruction judiciaires ou au secret professionnel de l'avocat n'entre pas dans le cadre de la présente procédure interne.

Que se passe-t-il après que j'ai fait un signalement ?

Dans les sept jours ouvrés de votre Signalement National, vous recevrez un accusé de réception.

Le point de contact pour la France désignera le service approprié pour assurer le suivi de votre signalement. Ce service désigné vous fera un retour sur la suite donnée à votre signalement. Il pourra également vous demander des informations complémentaires et des clarifications, sans que vous soyez obligé de les fournir.

Pour votre information, si le signalement concerne une *Referable Compliance Issue* (« RCI »), c'est-à-dire une violation potentielle, présumée ou réelle importante de la loi applicable ou des procédures internes telles que définies dans le cadre de la politique de conformité Groupe de Pfizer, il sera immédiatement transmis à la *Corporate Compliance Division* pour un suivi. S'il ne s'agit pas d'une RCI, la question sera transmise à la fonction appropriée (par exemple, People Experience, Global Security ou les services concernés pour la France) pour suivi.

Dans tous les cas, vous serez informé du service désigné pour assurer le suivi de votre signalement, et la confidentialité des informations sera garantie dans toute la mesure du possible et conformément aux lois applicables.

Nous vous informerons de l'avancement de l'enquête et des mesures prises à la suite des résultats de l'enquête. Dans les trois mois suivant l'accusé de réception de votre Signalement National, vous serez

Pfizer – Société par Actions Simplifiée au capital de 47 570 € dont le siège social est situé 23-25 avenue du Docteur Lannelongue
75014 Paris - locataire-gérant de Pfizer Holding France
RCS PARIS 433 623 550 – SIREN 433 623 550 – SIRET 433 623 550 00020 – N° TVA intra-communautaire : FR 73 433 623 550

Pfizer International Operations – Société par Actions Simplifiée au capital de 43 000 € dont le siège social est situé 23-25 avenue du
Docteur Lannelongue 75014 Paris

RCS Paris 491 295 671 – SIRET 491 295 671 00011 – N° TVA intra-communautaire : FR 58 491 295 671

informé de l'état d'avancement de l'enquête et, le cas échéant, des mesures envisagées ou prises pour remédier à l'objet du Signalement.

Dans le cadre de l'enquête, Pfizer entend informer chaque personne impliquée dans le signalement des allégations portées contre elle dans un délai approprié, mais ne divulguera pas votre identité, sauf si vous y consentez. Les personnes impliquées auront le droit de réagir aux informations que vous avez rapportées. Veuillez noter que les informations que vous fournissez peuvent donner lieu à des décisions qui affectent des personnes chez Pfizer et d'autres tiers impliqués dans l'incident en question. Nous vous demandons donc de ne fournir que des informations qui, à votre connaissance, sont exactes. Le fait de fournir sciemment des informations inexactes ou trompeuses peut entraîner des mesures disciplinaires, voire engager votre responsabilité civile ou pénale. En outre, dans la mesure du possible, tout signalement doit se limiter aux faits pertinents pour le signalement et l'enquête de suivi.

Absence de représailles

Il est strictement interdit d'exercer des représailles à l'encontre de toute personne qui demande des conseils, soulève une préoccupation ou signale un cas d'inconduite, ou à l'encontre de facilitateurs, de personnes ou d'entités qui sont en relation avec les personnes ayant fait un signalement. Si quelqu'un exerce des représailles à l'encontre d'une personne qui a signalé de bonne foi une infraction, Pfizer prendra les mesures qui s'imposent, même s'il s'avère par la suite que la personne s'est trompée en signalant le problème à l'origine. Si vous pensez que vous, ou toute autre personne concernée, avez fait l'objet de représailles, vous devez contacter la Division Compliance (coordonnées ci-dessous, dans le paragraphe intitulé « Vos droits »).

Confidentialité

Lorsque vous effectuez un Signalement National, votre identité et toute information permettant de vous identifier ne seront divulguées qu'aux membres autorisés du personnel compétent pour recevoir ou suivre votre signalement, sauf si vous donnez votre consentement explicite ou si cela est requis par la législation européenne ou nationale dans le cadre d'une enquête menée par une autorité ou d'une procédure judiciaire.

Les personnes autorisées compétentes pour assurer le suivi de votre signalement peuvent être la Division Compliance ou une autre fonction pertinente de Pfizer (par exemple, People Experience, Global Security). Elles peuvent demander l'aide de conseils externes et/ou d'autres fonctions au sein de Pfizer, ou leur confier certaines tâches de suivi, auquel cas ceux-ci seront soumis aux mêmes obligations de confidentialité.

Dans le cadre du suivi de votre signalement, la Division Compliance peut également avoir besoin d'informer les membres de People Experience ou les dirigeants de Pfizer de tout constat d'infraction afin

Document publié le 16/09/2024

de déterminer toute mesure disciplinaire, et dans ce cas votre identité et toute information permettant de vous identifier peuvent être partagées.

Vos Données à caractère personnel

Le traitement du Signalement National est effectué par Pfizer ou Pfizer International Operations (ci-après le « **Responsable du traitement** » ou « **nous** ») en tant que société responsable du traitement de vos données à caractère personnel.

Dans ce cadre, le responsable du traitement des données est donc Pfizer ou Pfizer International Operations, 23-25 avenue du Docteur Lannelongue, 75014 Paris (adresse courriel : lanceuralerte.france@pfizer.com).

Vous pouvez vous adresser à notre Délégué à la Protection des Données (voir DPO.Pfizer.com).

Finalités du Traitement de vos données à caractère personnel

La finalité du traitement des données à caractère personnel en relation avec un Signalement National est d'assurer la conformité avec les lois internationales et nationales applicables et les politiques internes. Si nous ne nous assurons pas de cette conformité, nous pouvons faire l'objet d'amendes élevées, d'emprisonnement, voir notre responsabilité engagée et pouvons faire l'objet d'autres sanctions, aux termes des lois applicables.

Nous collectons et traitons vos données à caractère personnel telles qu'elles nous sont fournies par le Signalement National pour les finalités suivantes :

- Vérifier la plausibilité de votre signalement et des données qu'il contient, afin d'éviter toute infraction aux lois ;
- Enquêter sur les infractions présumées aux lois et aux politiques, en particulier celles mentionnées ci-dessus ;
- Assurer le respect des lois applicables ;
- Coopérer avec les autres filiales du Groupe Pfizer dans le cadre de leurs obligations d'enquêter sur les infractions ;
- Assurer la défense contre les réclamations des tiers et préparer les réclamations contre les tiers ;
- Développer nos processus locaux de signalement et d'enquête.

Pfizer – Société par Actions Simplifiée au capital de 47 570 € dont le siège social est situé 23-25 avenue du Docteur Lannelongue
75014 Paris - locataire-gérant de Pfizer Holding France
RCS PARIS 433 623 550 – SIREN 433 623 550 – SIRET 433 623 550 00020 – N° TVA intra-communautaire : FR 73 433 623 550

Pfizer International Operations – Société par Actions Simplifiée au capital de 43 000 € dont le siège social est situé 23-25 avenue du
Docteur Lannelongue 75014 Paris
RCS Paris 491 295 671 – SIRET 491 295 671 00011 – N° TVA intra-communautaire : FR 58 491 295 671

Collecte et Traitement des Information et des données à caractère personnel

Le Responsable du traitement peut collecter et traiter les informations suivantes dans le cadre du Signalement National : votre nom, votre titre, votre poste et vos coordonnées sauf si le signalement est anonyme ; le nom et d'autres données sur les personnes nommées dans votre signalement ; le nom et le poste de vos responsables ; une description de la conduite en cause dans votre signalement, y compris la date et le lieu, ainsi que tout autre renseignement pertinent ; et toute question que vous pourriez poser à Pfizer. Le Responsable du traitement peut également recueillir des informations auprès d'autres personnes au cours de toute enquête subséquente. Dans certaines circonstances, nous pouvons également traiter des données sensibles, telles que des données de santé, l'appartenance à un syndicat, si vous nous les fournissez et/ou si elles sont pertinentes aux fins de l'enquête.

Les informations que vous nous fournissez seront traitées de manière confidentielle, conformément aux lois en vigueur.

Base légale du traitement de vos données à caractère personnel

Le Responsable du traitement peut utiliser les informations mentionnées parce que le traitement des données à caractère personnel est nécessaire au respect d'une obligation légale imposée au Responsable du traitement (article 6 paragraphe 1. c) du Règlement général de l'Union Européenne sur la protection des données (« RGPD »), ou parce que le Responsable du traitement a un intérêt légitime à enquêter sur le signalement que vous nous avez soumis (article 6 paragraphe 1. f) du RGPD), ou parce que vous pouvez être tenu, en vertu de votre contrat de travail, de signaler certains incidents (article 6 paragraphe 1. b) du RGPD). Le traitement de vos données à caractère personnel sensibles (telles que par exemple des données concernant la santé, la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle, l'appartenance syndicale, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques) est justifié parce qu'il est nécessaire à la constatation, à l'exercice ou à la défense d'un droit en justice ou chaque fois que des juridictions agissent dans le cadre de leur fonction juridictionnelle (article 9 paragraphe 2. f) du RGPD) ou parce qu'il est nécessaire pour des motifs d'intérêt public important, sur la base du droit de l'Union ou du droit d'un Etat membre qui doit être proportionné à l'objectif poursuivi (article 9 paragraphe 2. g) du RGPD). De même, des données relatives aux infractions, condamnations et mesures de sûreté concernant des personnes physiques sont également susceptibles d'être collectées et traitées en vertu des articles 8 de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 et de l'article 46, 3° de la Loi informatique et libertés.

Les personnes concernées ne font pas l'objet de décisions fondées uniquement sur un traitement automatisé, y compris le profilage, en relation avec le Signalement National (article 22 du RGPD).

Utilisation et conservation des informations et transfert des données

Le Responsable du traitement protégera la confidentialité et la sécurité de vos données à caractère personnel, et n'utilisera vos données à caractère personnel qu'aux fins du traitement du Signalement National. Les informations que nous recevons dans ce contexte et toutes les données à caractère

Pfizer – Société par Actions Simplifiée au capital de 47 570 € dont le siège social est situé 23-25 avenue du Docteur Lannelongue
75014 Paris - locataire-gérant de Pfizer Holding France
RCS PARIS 433 623 550 – SIREN 433 623 550 – SIRET 433 623 550 00020 – N° TVA intra-communautaire : FR 73 433 623 550

Pfizer International Operations – Société par Actions Simplifiée au capital de 43 000 € dont le siège social est situé 23-25 avenue du
Docteur Lannelongue 75014 Paris
RCS Paris 491 295 671 – SIRET 491 295 671 00011 – N° TVA intra-communautaire : FR 58 491 295 671

personnel que vous nous fournissez seront stockées dans une base de données Pfizer (et dans celle de nos fournisseurs, lorsque cela est nécessaire pour nous aider dans l'enquête) avec un accès limité.

Nous pouvons transférer vos données à caractère personnel à d'autres filiales du groupe Pfizer si elles ont besoin d'y accéder, y compris dans des pays dont les règles de protection des données sont différentes de celles du pays dans lequel vous travaillez, y compris à d'autres filiales ou fournisseurs de Pfizer, si cela est nécessaire pour enquêter sur le Signalement Interne. Nous pouvons, en particulier, transférer vos données personnelles à la Corporate Compliance Division de Pfizer Inc. Notez que certains pays non membres de l'Espace Economique Européen, dont les États-Unis, ne sont pas reconnus par la Commission européenne comme offrant un niveau adéquat de protection des données. Les pays reconnus comme assurant un niveau de protection adéquat sont disponibles ici : [h | Adequacy decisions \(europa.eu\)](https://ec.europa.eu/eu-justice/european-data-protection-board/adequacy-decisions)

Nous avons mis en place des mesures adéquates, telles que des clauses contractuelles types adoptées par la Commission européenne, pour permettre le transfert et la protection de vos données à caractère personnel vers des pays qui ne sont pas reconnus par la Commission européenne comme assurant un niveau équivalent de protection des données. Vous pouvez obtenir une copie de ces mesures en vous mettant en relation avec le Délégué à la Protection des Données de Pfizer de votre zone géographique, dont les coordonnées sont disponibles sur le site DPO.Pfizer.com.

Le Responsable du traitement peut également être obligée de transférer certaines ou toutes vos données à caractère personnel à des organismes ou autorités chargés de l'application de la loi ou à d'autres autorités des pays concernés.

Les informations relatives à un signalement effectué par la voie du Signalement National seront archivées ou supprimées en fonction des critères suivants : lorsque l'enquête est close et qu'aucune autre action n'est nécessaire ; lorsque le délai de prescription de tout litige pertinent est écoulé ; et lorsque nos obligations en matière de tenue de dossiers relatifs aux enquêtes sont expirées.

Vos droits

Sous réserve des conditions prévues par le RGPD, vous disposez d'un droit d'accès (article 15 du RGPD), de rectification (article 16 du RGPD), du droit à l'effacement article 17 du RGPD), du droit à la limitation du traitement de vos données à caractère personnel (article 18 du RGPD), et du droit de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel dans certaines circonstances (article 21 du RGPD).

Pour l'exercice de ces droit, vous pouvez nous contacter à l'adresse courriel suivante : lanceuralerte.france@pfizer.com ou à notre Délégué à la Protection des Données (voir DPO.Pfizer.com). Nous répondrons à votre demande conformément à la législation applicable.

Vous avez également le droit, à tout moment, d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) en ligne ou par courrier postal au 3 place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris cedex 07.

Pfizer – Société par Actions Simplifiée au capital de 47 570 € dont le siège social est situé 23-25 avenue du Docteur Lannelongue
75014 Paris - locataire-gérant de Pfizer Holding France
RCS PARIS 433 623 550 – SIREN 433 623 550 – SIRET 433 623 550 00020 – N° TVA intra-communautaire : FR 73 433 623 550

Pfizer International Operations – Société par Actions Simplifiée au capital de 43 000 € dont le siège social est situé 23-25 avenue du
Docteur Lannelongue 75014 Paris
RCS Paris 491 295 671 – SIRET 491 295 671 00011 – N° TVA intra-communautaire : FR 58 491 295 671

Document publié le 16/09/2024

Si vous avez des questions ou des préoccupations liées au Signalement National, veuillez contacter le représentant People Experience pour la France (pour les questions liées aux Ressources Humaines) ou la Direction Compliance France (pour toutes les autres questions) à l'adresse lanceuralerte.france@pfizer.com, ou la Corporate Compliance Division au +1-212-733-3026, corporate.compliance@pfizer.com ou 66 Hudson Boulevard East, New York, NY 10001 USA.

Pfizer – Société par Actions Simplifiée au capital de 47 570 € dont le siège social est situé 23-25 avenue du Docteur Lannelongue
75014 Paris - locataire-gérant de Pfizer Holding France
RCS PARIS 433 623 550 – SIREN 433 623 550 – SIRET 433 623 550 00020 – N° TVA intra-communautaire : FR 73 433 623 550

Pfizer International Operations – Société par Actions Simplifiée au capital de 43 000 € dont le siège social est situé 23-25 avenue du
Docteur Lannelongue 75014 Paris
RCS Paris 491 295 671 – SIRET 491 295 671 00011 – N° TVA intra-communautaire : FR 58 491 295 671